

À Melun, le 30 janvier 2024

## COMMUNIQUÉ

### CSAL DU 30/01/2024

Madame La Présidente,

Comme vous pouvez le constater ce CSAL ne se déroulera pas dans des conditions habituelles. Les agentes et agents de la DDFiP 77 ont quelques messages à vous livrer et de nombreuses inquiétudes à exprimer.

À l'ordre du jour de ce CSAL était prévu l'étude du règlement intérieur du CSAL mais aujourd'hui les agentes et agents sont venus vous parler de leur quotidien, de leurs conditions de travail, de l'impact des 18 nouvelles suppressions d'emplois que vous avez entériné le 18 janvier dernier.

Solidaires Finances Publiques 77 et CGT Finances Publiques 77 condamnent ces 18 suppressions et continuent à en demander l'abandon.

Ces 18 nouvelles suppressions viennent s'ajouter aux 755 emplois déjà supprimés depuis 2002 à la DDFiP 77.

Après avoir affaibli les SIP, avec 36 suppressions d'emplois sur les 3 dernières années à la DDFiP 77, c'est au tour des SIE d'être dans le viseur, avec 16 emplois supprimés cette année.

Entre 2023 et 2024 ce sont 22 emplois des SIE qui disparaissent dans le cadre de la relocalisation, DÉLOCALISATION devrions-nous dire qui vient insidieusement vider les SIE mais aussi les SPFE de la DDFiP 77.

Leur situation actuelle laisse-t-elle entendre qu'ils sont en mesure d'être un peu plus attaqués ?

Malheureusement les SIP ne seront pas sans reste cette année puisqu'avec la création du SDIF au 01/09/24, vous prélèverez des emplois dans ces services.

Sur certains sites, les agents effectuant du foncier prêtent main forte aux collègues de l'assiette en cas de pic de charge, quel signal envoyez-vous aux collègues des SIP ?

Heureusement que lors de la présentation du Nouveau Réseau de Proximité en 2019, il avait été vendu aux organisations syndicales, ainsi qu'aux agents, de plus grosses structures permettant une meilleure organisation du travail, de l'accueil, plus de facilités dans la prise de congés, un meilleur service public... Quelques années après sa mise en œuvre, la réalité est toute autre :

- les plannings sont de véritables usines à gaz (multitudes de plannings Accueil physique, téléphonique, renfort pour le débordement tél en soutien aux centres de contacts...);
- difficultés à poser les congés, la notion de congé prévisionnel devient abstraite, nous devrions plutôt dire « planning verrouillé »;
- difficulté à mettre en place du télétravail.

Au final, des structures affaiblies à chaque vague de suppressions d'emplois, une perte du sens du travail, une profonde démotivation, un service public se dégradant et un accueil (sous toutes ses formes) qui explose...

Madame La Présidente, malgré la casse de notre service public de proximité, malgré les incessantes restructurations, les agentes et agents de la DDFiP 77 n'ont cessé de combler les manques de moyens en personnel, par un engagement sans faille.

Les agentes et agents exercent leur mission avec rigueur, professionnalisme et technicité mais cela ne masque pas les files d'attente interminables à des dates clés, les services croulant sous les sollicitations téléphoniques, les difficultés à répondre à l'intégralité des e-contact et autres mails.

Les missions sont aussi dégradées par les outils numériques. Les conséquences pour les populations les plus fragiles et les conditions de travail des collègues sont lourdes. Qui peut imaginer aujourd'hui que GMBI « épaula » les missions foncières ainsi que les contribuables ?

Internet fonctionne mal tout comme de nombreuses applications : e-contact, gestpro, Adélie, RSP, Alpage – CFIR, Iliad/gestpas... La liste est longue, ces applications sont souvent indisponibles ou fonctionnent au ralenti.

Le Nouveau Réseau de Proximité a largement participé au démantèlement de notre réseau. La fermeture de services de pleine compétence, la mise en place d'antennes de proximité ou de France Service ne font qu'éloigner le contribuable des services publics de pleine compétence.

Ces réorganisations perturbent la vie professionnelle et privée des agents. Tout comme les agents, ces réorganisations ont des répercussions sur les usagers, ils ne savent plus qui fait quoi et où ! Les relations entre les services deviennent de plus en plus difficiles.

Les accueils de proximité (Nemours, Fontainebleau, Chelles, Roissy) sont laissés soit à l'abandon soit à l'autogestion mais sont au bord de l'épuisement.

La Direction laisse la responsabilité de la gestion de ces antennes au responsable de service qui lui-même se repose sur les agentes et agents en poste dans ces antennes pour en assurer l'ouverture au public.

Avec le temps, et l'évaporation naturelle pour reprendre une expression chère à l'administration, ces accueils se dépeuplent sans nouvelles arrivées.

Il n'est pas normal de faire reposer l'ouverture d'un service sur la conscience des agentes et agents dû au manque d'effectifs. Ce ne sont pas aux agentes et agents de porter cette culpabilité.

Il est de la responsabilité de la Direction de mettre à disposition du service l'ensemble des moyens nécessaires à son bon fonctionnement.

Mme La Présidente, que comptez-vous faire pour vos agents en charge de ces accueils de proximité ? Que comptez-vous faire pour le maintien de ces accueils et donner de la visibilité aux agents ? Mme la Présidente, prenez vos responsabilités et apportez des effectifs supplémentaires dans ces accueils.

Solidaires Finances Publiques 77 et CGT Finances Publiques 77 demandent la mise en place d'un TAGERFIP sur ces 4 antennes afin qu'elles puissent voir arriver de nouveaux agents et donner de la visibilité sur leur maintien pérenne.

Le développement de l'accueil généraliste est la solution apportée par notre administration pour être point de contact avec l'utilisateur. Cette solution ne peut être satisfaisante pour la qualité du service public. Vous demandez aux agents d'être poly compétents, vous leur ajoutez des missions sans effectifs supplémentaires. Bien au contraire, moins il y a d'agents dans les services plus vous mutualisez !

Pour exemple, l'accueil sur le site de Fontainebleau : il est demandé à des agents du SGC d'effectuer l'accueil une fois par semaine pour répondre à l'ensemble des questions des usagers. Ces agents du SGC ont suivi une formation d'à peine deux jours pour répondre à des questions fiscales, ce qui entraîne indéniablement une perte de technicité.

Malheureusement les usagers ne peuvent voir qu'une dégradation du service public.

Solidaires Finances Publiques 77 et CGT Finances Publiques 77 demandent des moyens humains et matériels pour l'accueil. Nous voulons un service public de qualité avec des personnels techniciens, formés seuls garants d'un accueil de proximité pour toutes et tous.

Madame La Présidente, le département du 77 supporte encore 18 nouvelles suppressions d'emplois.

« Année douce » selon vous, « plus de sérénité dans les services » dites-vous avoir entendu... (de 3 chefs de service !!).

Nous, nous entendons le quotidien **de tous nos collègues, des agents aux cadres A+**: détérioration de nos conditions de vie au travail : perte de sens dans le travail, inquiétude dans l'avenir, le fait de devoir toujours travailler dans l'urgence, la perte de notre technicité, la crainte de ne pas pouvoir faire face à la charge de travail, les des restructurations, des suppressions d'emplois, de voir la dégradation du service public... beaucoup de tensions et du mal-être dans la quasi-totalité des sites de la DDFiP 77.

**Nous sommes loin d'une « année douce » Mme la Présidente !!**

**L'intersyndicale exige :**

- **l'arrêt des suppressions d'emplois, des réformes et des restructurations incessantes ;**
- **l'arrêt du démantèlement du réseau de la DGFIP ;**
- **la réimplantation des résidences de pleine compétence;**
- **des créations d'emplois de titulaires.**

Aussi, l'un des gros sujets de la DGFIP demeure l'attractivité, mais il est bon de rappeler que l'attractivité n'est pas quelque chose qui se décrète et elle se construit autour de plusieurs éléments : la rémunération de départ de l'agent ayant encore plus d'importance en cette période de forte inflation. Le déroulé de carrière et les perspectives de promotions et de mobilité sont également des éléments rentrant en considération. Il ne faut également pas oublier les conditions de travail ainsi que le sens du travail notamment pour conserver les compétences au sein de la DGFIP.

En effet, nous nous permettons de rappeler que l'attractivité ne se limite pas au seul recrutement mais aussi à conserver nos collègues dans notre administration durant toute leur carrière !

Pour compléter nos propos sur la situation des services et le vécu des agents, nous ne pouvons faire comme notre ex-Directeur Général et ignorer l'impérieuse nécessité d'une revalorisation de l'indemnitaire.

Les négociations sur l'indemnitaire ont repris hier, lundi 29 janvier.

C'est une urgence absolue d'agir pour une amélioration conséquente de notre indemnitaire.

Les organisations syndicales sont entrées en négociation de façon unitaire pour que l'engagement des personnels soit enfin reconnu et que le régime indemnitaire, des 94 000 agentes et agents qui font la DGFIP, soit enfin revalorisé après des années voire des décennies de stagnation.

Cette revalorisation est d'autant plus légitime pour les personnels de la DGFIP au regard du premier constat que nous venons d'exposer.

Les agentes et agents exercent leurs missions dans des conditions dégradées, dans des services massacrés, avec des missions et un réseau démantelés depuis des années.

Mme La Présidente, comme nous ne cessons de vous le dire, la reconnaissance de l'engagement des agents s'affiche par des mesures concrètes et notamment par une revalorisation salariale en dehors de toute rémunération au mérite.

Nous vous demandons d'être le relais auprès de notre Directeur Général de l'attente des agentes et agents de la DDFIP 77 pour une revalorisation significative de notre indemnitaire.

- **La revalorisation à 200 € mensuels avec application du taux normal de pension civile de l'Indemnité Mensuelle de Technicité ;**
- **La revalorisation de la valeur du point ACF ;**
- **L'attribution de 40 points d'ACF supplémentaires pour l'ensemble des personnels ;**
- **La revalorisation de la prime de rendement ;**
- **Le refus de tout dispositif de rémunération au mérite, y compris pour les cadres intermédiaires ;**
- **La revalorisation à 50 € mensuels et le déplafonnement de l'allocation journalière forfaitaire de télétravail ;**
- **La revalorisation substantielle des remboursements de frais ;**
- **L'adaptation des ACF expertise, sujétions ou encadrement au regard de l'évolution des structures et des missions exercées par les agents de la DGFIP.**

Nous souhaitons que ce communiqué soit indexé au PV de carence.